



Ordre des travailleurs sociaux  
et des thérapeutes conjugaux  
et familiaux du Québec

**L'HUMAIN. AVANT TOUT.**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*4 février 2015, journée nationale de la médiation familiale*

## **La médiation : pour mieux communiquer après la rupture**

(Montréal, 4 février 2015) – L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) est fier de se joindre à ses partenaires du Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale pour souligner, en ce 4 février, la Journée nationale de la médiation familiale, placée cette année sous le thème *La médiation : pour mieux communiquer après la rupture*. L'OTSTCFQ, du même souffle, tient à rendre hommage aux médiateurs-travailleurs sociaux dont les compétences et les expertises particulières constituent une valeur ajoutée dans le domaine de la médiation familiale.

### **Quand le couple n'est plus, la famille continue!**

Le recours à la médiation permet aux parents de maintenir ou de restaurer une communication fonctionnelle tout en les aidant à négocier eux-mêmes une entente plutôt que de se la voir imposée par le tribunal. Selon Lorraine Filion, T.S., médiatrice familiale et pionnière dans l'implantation de la médiation familiale au Québec, « *lorsque les parents réalisent qu'ils devront maintenir une relation avec leur ex-conjoint afin de jouer leur rôle de parents, ils comprennent généralement l'importance de tout mettre en œuvre pour que cette communication soit la plus harmonieuse possible dans les circonstances* ». Ainsi, le médiateur voit à ce que dès le début de la séparation, les parents établissent une communication sur des bases solides et positives, évitant notamment que l'enfant ne devienne un messager ou un otage entre ses deux parents. « *Les ex-conjoints qui parviennent à établir et à maintenir une saine communication favorisent l'adaptation de leurs enfants aux transitions que vit la famille. Il ne faut jamais oublier qu'après le couple, la famille continue!* ».

### **Plus de 900 professionnels accrédités**

La médiation familiale offre aux couples qui se séparent la possibilité d'éviter les affrontements devant les tribunaux en leur proposant un mode de résolution des conflits qui a fait ses preuves et qui jouit d'un taux de satisfaction de plus de 80 %. Outre les travailleurs sociaux, des avocats, des notaires, des psychologues et des conseillers en orientation, ayant suivi la formation requise, sont accrédités en tant que médiateurs familiaux. Ils seront bientôt rejoints notamment par des thérapeutes conjugaux et familiaux.

**Les médiateurs-travailleurs sociaux ou thérapeutes conjugaux et familiaux :  
des experts en problématiques familiales**

Les médiateurs-travailleurs sociaux ou thérapeutes conjugaux et familiaux sont des experts en problématiques familiales qui possèdent les compétences nécessaires pour aider les parents à redéfinir leurs rôles respectifs, après la séparation. Ils écoutent et clarifient les besoins des parents et des enfants; accompagnent les parents durant le processus en voyant à ce que leurs décisions soient prises de façon libre et éclairée; les encouragent à prêter attention à la parole et aux comportements des enfants et à leur faire une place dans le processus; présentent différentes options afin de trouver une solution acceptable pour tous; cherchent les meilleurs moyens de communication entre les parents pour faciliter le transfert d'informations à propos des enfants.

- 30 -

Source : Luc Trottier  
Directeur des communications  
514 943-1435  
[ltrottier@otstcfq.org](mailto:ltrottier@otstcfq.org)